

ANATOLE FRANCE

apologie pour le plagiat

LA PETITE COLLECTION DES ÉDITIONS DU SONNEUR



apologie
pour le plagiat

Apologie pour le plagiat a été publié
dans *Le Temps*, les 4 et 11 janvier 1891 et dans
La Vie littéraire, 4^e série, Calmann-Lévy, 1892.

© Les Éditions du Sonneur, 2013

ISBN : 978-2-916136-61-5

Dépôt légal : mai 2013

Conception graphique de la couverture : Sandrine Duvillier

Conception graphique de l'intérieur : Anne Brézès

Les Éditions du Sonneur
5, rue Saint-Romain, 75006 Paris
www.editionsdusonneur.com

ANATOLE FRANCE

apologie
pour le plagiat



LE FOU ET L'OBSTACLE

LE FOU ET L'OBSTACLE. On dirait le titre d'une fable. Mais il s'agit d'une accusation de plagiat. Nos contemporains se montrent fort délicats à cet endroit, et c'est une grande chance si, de nos jours, un écrivain célèbre n'est pas traité, à tout le moins une fois l'an, de voleur d'idées.

Cette mésaventure, qui ne fut épargnée ni à M. Émile Zola ni à M. Victorien Sardou, advint dernièrement à M. Alphonse Daudet. Un jeune poète, M. Maurice Montégut, s'est avisé que la situation capitale de *L'Obstacle* était tirée d'un sien drame, en vers, *Le Fou*, qui fut imprimé en

1880, et il en écrivit aux journaux. Il est vrai qu'il se trouve dans *Le Fou* comme dans *L'Obstacle* une mère qui sacrifie son honneur au bonheur de son enfant ; qui, veuve d'un fou, révèle une faute imaginaire pour épargner à son fils la menace de l'héritité morbide et pour écarter l'obstacle qui sépare ce fils de la jeune fille qu'il aime. Nul doute sur ce point. Mais la recherche du plagiat mène toujours plus loin qu'on ne croit et qu'on ne veut. Cette situation que M. Maurice Montégut croyait, de bonne foi, son bien propre, on l'a retrouvée dans une nouvelle de M. Armand de Pontmartin, dont j'ignore le titre ; dans *L'Héritage fatal* de M. Jules Dornay ; dans *Le Dernier duc d'Hallali* de M. Xavier de Montépin et dans un roman de M. Georges Pradel. Il ne faut pas en être surpris ; il serait étonnant, au contraire, qu'une situation quelconque ne se trouvât pas chez M. Pradel et chez M. de Montépin.

La vérité est que les situations sont à tout le monde. La prétention de ceux qui veulent se

réserver certaines provinces du sentiment me rappelle une histoire qui m'a été contée récemment : vous connaissez un paysagiste qui, dans sa vieillesse robuste, ressemble aux chênes qu'il peint. Il se nomme Harpignies, et c'est le Michel-Ange des arbres. Un jour, il rencontra, dans quelque village de Sologne, un jeune peintre amateur qui lui dit d'un ton à la fois timide et pressant :

– Vous savez, maître ; je me suis réservé cette contrée.

Le bon Harpignies ne répondit rien et sourit du sourire d'Hercule.

M. Maurice Montégut n'est point comparable assurément à ce jeune peintre. Mais il devrait bien se dire qu'une situation appartient non pas à qui l'a trouvée le premier, mais bien à qui l'a fixée fortement dans la mémoire des hommes.

Nos littérateurs contemporains se sont mis dans la tête qu'une idée peut appartenir en propre à quelqu'un. On n'imaginait rien de tel autrefois, et le plagiat n'était pas jadis ce qu'il est aujourd'hui.

d'hui. Au XVII^e siècle, on en dissertait dans les chaires de philosophie, de dialectique et d'éloquence. Maître Jacobus Thomasius, professeur en l'école Saint-Nicolas de Leipzig, composa, vers 1684, un traité, *De plagio literario*, « où l'on voit, dit Furetière, la licence de s'emparer du bien d'autrui en fait d'ouvrages d'esprit ». À la vérité je n'ai pas lu le traité de maître Jacobus Thomasius, je ne l'ai vu de ma vie et ne le verrai, je pense, jamais ; si j'en parle, c'est affectation pure et seulement parce qu'il est cité dans un vieil in-folio, dont les tranches d'un rouge bruni et le vieux cuir largement écorné m'inspirent beaucoup de vénération. Il est ouvert sur ma table, à la lumière de la lampe, et son aspect de grimoire me donne, par cette nuit tranquille, l'impression que, dans mon fauteuil, sous l'amas de mes livres et de mes papiers, je suis une espèce de docteur Faust et que, si je feuilletais ces pages jaunies, j'y trouverais peut-être le signe magique par lequel les alchimistes faisaient paraître dans leur laboratoire l'antique Hélène

comme un rayon de lumière blanche. Une rêverie m'emporte. Je tourne lentement les feuillets qu'ont tournés avant moi des mains aujourd'hui tombées en poussière, et si je n'y découvre pas le pentacle mystérieux, du moins j'y rencontre une branche séchée de romarin, qui a été mise là par un amoureux mort depuis longtemps. Je déplie avec précaution une mince bande de papier enroulée à la tige et je lis ces mots tracés d'une encre pâlie : *J'aime bien Marie, le 26^e de juin de l'an 1695*. Et cela me retient dans l'idée qu'il y a dans les sentiments des hommes un vieux fonds sur lequel les poètes mettent des broderies délicates et légères, et qu'il ne faut pas crier au voleur dès qu'on entend dire *J'aime bien Marie*, après qu'on l'a dit soi-même. Nous disions que le plagiat n'était pas considéré jadis tout à fait comme il l'est aujourd'hui. Et je crois que les vieilles idées, à cet égard, valaient mieux que les nouvelles, étant plus désintéressées, plus hautes et plus conformes aux intérêts de la république des lettres.